

Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement 29 CFR 1910.1200 Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH)

Section 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

1.1 Identification du produit

Formulaire produit Mélange

Nom commercial CURE AND SEAL 1315 A LVOC

Code produit CSALVOC

1.2 Les usages identifiés de la substance ou du mélange et utilise conseillé contre

Utilisation Industrielle. Pour usage professionnel seulement.

1.2.2 utilise conseillé contre

Aucune information supplémentaire disponible

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

NOX-CRETE MANUFACTURING INC

1444 SOUTH 20th Street

Omaha, NE 68108

Tél: 402-341-2080

Télécopieur: 402-341-9752

E-Mail : corporate@nox-crete.com
Site Web : www.nox-crete.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro d'urgence Chemtrec (800) 424-9300

Chemtrec en dehors des ÉTATS-UNIS 703-527-3887

Section 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la réglementation 29 CFR 1910.1200, (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH)

Flam Liq. 2 H225 Asp. Tox. 1 H304

Texte complet des phrases H voir section 16

Physiochimiques néfastes, à la santé humaine et les effets sur l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

2.2 Éléments de l'étiquette

Pictogrammes de danger

GHS danger physique pictogramme	GHS Santé pictogramme de danger
GHS02	GHS08

Signal word

Les déclarations de danger

Danger

H225 - Hautement inflammables liquides et vapeurs

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies

aériennes

FR (Français) Page 1 of 7



Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement 29 CFR 1910.1200 Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH)

Les énoncés de précaution

P210 - Conserver à l'abri de la chaleur/étincelles/flammes/surfaces

chaudes-No Fumeur

P233 - Conserver le récipient bien fermé

P280 - Porter des gants de protection et les vêtements de

protection/protection des yeux/du visage protection

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON ou Médecin/médecin

P302 P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec du

savon et de l'eau

P331 - NE PAS faire vomir

2.3 Autres risques

HMIS - notations (échelle 0-4) 0 faible- 4 haut

Santé	1
Norme	2
d'inflammabilité	
Réactivité	0
Protection	X
personnelle	

Texte intégral des R, H et EUH phrases: voir section 16

Section 3. Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélange

Nom	Identificateur de produit	%
Acétate de butyle	Secrets commerciaux	Secrets commerciaux
Hydrotraité léger distillat	Secrets commerciaux	Secrets commerciaux
Solvant naphta	Secrets commerciaux	Secrets commerciaux

En vertu de 29 CFR 1910.1200 (i) l'identité chimique (et / ou) concentration sont retenus comme secret commercial, tandis que tous les services de santé et de sécurité propriétés et effets sont inclus dans la FDS.

Section 4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Les premières mesures d'aide général Ob

Obtenir un avis médical/attention si vous ne vous sentez pas bien. Ne jamais donner quoi que ce soit par La bouche à une personne inconsciente.

Les premières mesures d'aide après inhalation

n Si les expériences individuelles des nausées, des étourdissements, a de la difficulté à respiration rechercher un

FR (Français) Page 2 of 7



Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement 29 CFR 1910.1200 Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH)

professionnel de la santé immédiatement. Dans tous les cas de doute. ou si les symptômes persistent, consultez un médecin. Déposer à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin/médecin.

Les premières mesures d'aide après un contact avec la peau

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Déposer ou retirer Immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou sous la douche. Laver immédiatement avec du savon et de l'eau en abondance.

Première mesure d'aide après un contact avec les yeux

Lorsque les lentilles de contact sont usées, les retirer si possible. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et

abondamment avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux

immédiatement.

Les premières mesures d'aide après l'ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des

soins médicaux Immédiatement.

Plus important les symptômes et effets, aigu et retardé

Symptômes/blessures après inhalation

Symptômes/blessures après ingestion

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une surexposition aux vapeurs peut entraîner des maux de tête, des nausées, de la

somnolence ou des étourdissements.

Symptômes/blessures après un contact avec la peau

Peut causer une irritation de la peau ou sensation de

brûlure

Symptômes/blessures après un contact avec les yeux

Peut causer une irritation des yeux ou des blessures

Il peut provoquer des irritations ou des brûlures au niveau de la membrane muqueuse de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et de

l'estomac

4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et le traitement spécial requis

Aucune information supplémentaire disponible

Section 5. Lutte incendie mesures

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone

IMPROPRES moyens d'extinction Ne pas utiliser l'eau lourde stream

5.2 Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange

Réactivité Produits de décomposition thermique peut entraîner un risque pour la

santé.

5.3 Conseils pour les pompiers

Lutte incendie instructions Liquides inflammables. Ce matériau libère des vapeurs lorsqu'il est

chauffé au-dessus Températures ambiantes. Les vapeurs peuvent provoquer un incendie éclair. Utiliser de l'eau pulvérisée Ou dans le

brouillard pour refroidir les conteneurs exposés.

Équipement de protection pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome

(SCBA) et

Équipement de protection complet lorsque les combats tout incendie

chimiaue.

Autres informations Le chauffage ou la combustion nocifs gaz/vapeurs peuvent être libérés.

Ce produit peut causer la parole à devenir glissant.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions personnelles, les équipements de protection et les procédures d'urgence

Extrêmement inflammable. Éliminer les sources d'ignition. Digue ou de Mesures générales

FR (Français) Page 3 of 7



Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement 29 CFR 1910.1200 Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH)

confisquer matériau déversé. Utiliser des outils non pyrophores. Tous les équipements doivent être mis à la terre. Prendre les précautions nécessaires pour vous assurer que votre propre santé et de sécurité avant de tenter de déversement ou de nettovage.

6.11 Equipement de protection individuelle Equiper l'équipage nettoyage muni de l'équipement de protection

approprié.

Précautions pour l'environnement

Empêcher l'entrée aux égouts et eaux publiques. Prévenir les autorités

si le liquide pénètre dans les égouts ou eaux publiques.

6.3 Matériaux et méthodes de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Imprégnez-vous de déversements de matières solides inertes, comme l'argile ou de la terre de diatomées.Recueillir en étanche à la vapeur les conteneurs et s'en débarrasser de façon appropriée.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions de manipulation

Mesures de protection

Se laver les mains et autres zones exposées avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer et de quitter son lieu de travail. Assurer une bonne ventilation dans les zones de travail à prévenir la formation de vapeurs. Lorsque vous n'utilisez pas tenir les récipients hermétiquement fermés. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Mesures d'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

7.2 Conditions de stockage dans des conditions de sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités Conditions de stockage

Stockez conformément aux réglementations locales. Stocker dans le conteneur d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les

conteneurs hermétiquement fermé jusqu'à ce qu'il soit prêt à

l'utilisation. Ne pas geler.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts et les acides.

Température de stockage

Stocker dans un endroit frais et sec environnement éloigné des sources

d'inflammation.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom de l'ingrédient	Limites d'exposition professionnelle L'ACGIH TLV (Etats-Unis)
Acétate de butyle	TWA: 200 ppm 8 hours
Hydrotraité léger distillat	TWA: 100 ppm 8 hours
Solvant naphta	TWA: 100 ppm 8 hours

Contrôles de l'exposition

Les contrôles d'ingénierie Utiliser avec une ventilation suffisante pour tenir le produit les

concentrations en vapeurs spécifié ci-dessous TLV

Protection des yeux et du visage Lunettes chimiques et/ou face protections sont nécessaires afin d'éviter

de possible contact avec les yeux, irritation ou des blessures.

Porter des gants et des vêtements de protection adaptés et bottes Protection de la peau

comme requis pour prévenir tout contact avec la peau. Laver la peau exposée fréquemment avec de l'eau et du savon. Vêtements souillés

devraient être laves avant de les réutiliser.

FR (Français) Page 4 of 7



Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement 29 CFR 1910.1200 Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH)

Protection respiratoire

Général ventilation de la pièce est normalement suffisante. Éviter de respirer lesproduit brume ou de vapeurs. L'utilisation d'un respirateur approprié est recommandé lorsque les concentrations dépassent les TLV.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques

Apparence Liquide clair
Odeur Sweet

Seuil de perception de l'odeurPas de données disponiblesPHPas de données disponiblesPoint de fusionPas de données disponiblesPoint de congélationPas de données disponibles

Point d'ébullition98 C (200 F)Point d'éclair> 4 C > 40 F

Relative taux d'évaporation (acétate de butyle= 1) Pas de données disponibles

Norme d'inflammabilité (solide, gaz) Pas de données disponibles

Inférieur/supérieur limites explosives Pas de données disponibles

Pression de vapeur Aucune données conseil ava

Densité de vapeur

Pas de données disponibles

Densité relative (masse spécifique)

O,87 Kg par litre 7,3 lb par gallon

Solubilité L'eau: Négligeable

Coefficient de partage n-octanol/eau Pas de données disponibles

Température d'auto-ignition Non applicable

ViscositéPas de données disponiblesVOC content< 350 Grammes par litre</th>

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Aucune information supplémentaire disponible

10.2 La stabilité chimique Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter Haut extrême ou low températures.

10.5 Matières incompatibles Strong acides, et oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux Monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, hydrocarbures divers

produits dérivés

Section 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations concernant les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Pas d'effets indésirables attendus sous utilisation prévue.

Irritation/Corrosion cutanée Peut causer une irritation de la peau

Yeux Mai causes une grave irritation des yeux et des dommages.

La respiration et de sensibilisation de la peau Peut causer une irritation respiratoire

Mutagenèse des cellules germinales Pas de données disponibles

Carcinogénicité Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs à 0,1

% est identifiée comme cancérigène par le Programme de toxicologie national américain, les ÉTATS-UNIS Loi sur la

santé et la sécurité professionnelles, ou par un organisme international de recherche sur le Cancer (CIRC).

Toxicité pour la reproduction Pas de données disponibles

Certains organes cibles toxicité

Exposition uniquePas de données disponibles **Exposition répétée**Pas de données disponibles

FR (Français) Page 5 of 7



Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement 29 CFR 1910.1200 Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH)

Aspiration hazard May be fatal if swallowed and enters airways

Section 12. Informations écologiques

12.1 ÉcotoxicitéNon établie12.2 Persistance et dégradabilitéNon établie12.3 Potentiel de bioaccumulationNon établie

12.4 La mobilité dans le solAucune information supplémentaire disponible

12.5 Autres effets néfastes Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Traitement des Déchets méthodes

L'utilisateur de ce matériau a la responsabilité de disposer des éléments non utilisés, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les locaux, de l'état ainsi que les lois et règlements fédéraux concernant le traitement, de stockage et d'élimination de déchets dangereux et déchets non dangereux.

SECTION 14. Information sur les transports

Conformément aux dispositions de l'ADR/RID/ADNR/IMDG / OACI/IATA

14.1 Numéro ONU UN1123

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Butyl Acetates, 3, UN1123

14.3 Classe de Transport (es) Liquides inflammables

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Risques environnementaux Aucune information supplémentaire disponible

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

14.7 Transport en vrac selon

L'annexe II de MARPOL 73/78 et le Code IBC Aucune information supplémentaire disponible

14.8 Transport en vrac selon

CFR 49 173,15 Non applicable

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 La sécurité, la santé et l'environnement réglementation/législation spécifique pour la substance ou le mélange

15.1.2 Règlements USA

Section 313 Contient aucun ingrédients au niveau ou au-dessus de minimus niveau

de génération de rapports

La TSCA Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

Proposition 65 Ce produit contient un ou plusieurs produits chimiques reconnus par

l'État de Californie pour causer le cancer et/ou toxiques pour la

reproduction.

<u>15.1.3 Le Canada Règlements</u>
La SDD a été préparé selon les critères de danger du Règlement sur les

produits contrôlés (CPR) et la FDS contient toutes les informations

requises par le CPR.

DSL Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

Divulgation des ingrédients Liste Aucun des ingrédients est répertorié

Le SIMDUT Class B. D2-B

<u>15.2 Sécurité chimique évaluation</u> Un produit chimique Évaluation de sécurité n'a pas été effectuée.

Section 16. Autres informations

FR (Français) Page 6 of 7



Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement 29 CFR 1910.1200 Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH)

Date d'émission 8-13-2014

Version 2.1
Nombre 460-F
Date de publication de la version précédente 7-2-2014

Préparateur Nox-Crete Manufacturing Inc.

Documentation de référence

Les informations contenues dans le présent document est basé sur les données disponibles pour nous et on pense que c'est correct. Étant donné que cette information peut avoir été obtenue en partie de laboratoires indépendants ou d'autres sources qui ne sont pas sous notre supervision directe, aucune représentation n'est faite que l'information est exacte, fiable, complet ou le représentant et l'acheteur peut se fonder sur ce sujet que les acheteurs à risque. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou de dissimuler certains aspects néfastes de ce produit. En outre, nous ne pouvons pas prévoir ou de contrôler les différentes conditions dans lesquelles cette information ou nos produits peuvent être utilisés, nous ne faisons aucune garantie que les domaines de la santé et/ou des mesures de sécurité que nous avons suggérée sera suffisante pour tous les individus et /ou des situations de sa manipulation ou utilisation. De même, nous n'avons aucune garantie ou garantie de quelque nature que ce soit que l'utilisation ou l'élimination de ce produit est en conformité avec toutes les fédérales, d'état ou lois locales. C'est l'obligation de chaque utilisateur du produit mentionné dans le présent document pour déterminer et satisfaire aux exigences de toutes les lois applicables.

Avertissement

Les informations contenues dans ce document sont considérées correctes à partir de la date d'émission. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE EST EXPRIMÉE OU EST IMPLICITE CONCERNANT L'EXACTITUDE OU L'EXHAUSTIVITÉ DE CETTE INFORMATION OU DU PRODUIT, LA SÉCURITÉ DE CE PRODUIT, OU LES DANGERS LIÉS À SON UTILISATION. Ces informations et le produit sont meublées à la condition que la personne qui les reçoivent doivent faire sa propre détermination quant à l'adéquation du produit à son usage particulier et à la condition qu'il assume le risque de l'usage de celle-ci. (NOX-crète MANUFACTURING INC)

Texte intégral des R, H et EUH phrases

Flam Liq. 2 - Liquides inflammables, catégorie de danger 2

Asp. Tox. 1 - Danger d'aspiration, catégorie de danger 1

H225 - Hautement inflammables liquides et vapeurs

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies aériennes

H312 - Nocif par contact avec la peau

P210 - Conserver à l'abri de la chaleur/étincelles/flammes/surfaces chaudes et ne pas fumer

P280 - Porter des gants de protection et les vêtements de protection/protection des yeux/du visage protection

P301 P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin/médecin

P302 P352 - SI SUR LA PEAU : Se laver les mains avec du savon et de l'eau

P331 - NE PAS faire vomir

FR (Français) Page 7 of 7